



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2022-154**

Séance publique du

20 mai 2022

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220520- lmc1212487-DE-1-1
Date de signature : 24/05/2022
Date de réception : mardi 24 mai 2022
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2022

Le 20 mai 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 13/05/2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jacques BOUDON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Joëlle CANUET à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Rémi CAPEAU à Madame Françoise COURANJOU, Madame Brigitte DEVESA à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Elisabeth HUARD à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Dominique AUGÉY, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Amandine JANER, Madame Anne-Laurence PETEL à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD, Madame Solène TRIVIDIC à Monsieur Laurent DILLINGER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayane BIANCO

Monsieur Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2022

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Monsieur Stéphane PAOLI

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2022- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, nous sommes appelés à approuver le budget de l'Office Municipal de Tourisme (OMT), établissement public industriel et commercial, chargé de promouvoir le tourisme.

Le Comité de Direction, organe d'administration de l'Office Municipal de Tourisme, a adopté son budget primitif 2022 au cours de la séance du 16 mars 2022, dans la continuité de son rapport d'orientations budgétaires débattu en janvier dernier.

Ce budget 2022 s'équilibre en fonctionnement à 7 021 741,70 € et à 846 083,65 € en investissement.

Nous venons de voter le compte de gestion et le compte administratif 2021, constatant un excédent dans le résultat de clôture.

Le Budget Primitif prend donc en compte cet excédent dans les sections correspondantes.

Pour mémoire, l'Office Municipal de Tourisme génère des ressources commerciales propres qui viennent s'additionner à la subvention d'exploitation de la Commune, au financement métropolitain et au reversement de la taxe de séjour.

Le contexte de la COVID-19 et les différentes mesures de confinement et de restriction des déplacements des clientèles ont, pour la seconde année consécutive, lourdement impacté l'OMT, avec une chute de 1,9 million d'euros de ses recettes commerciales en 2021.

Pour faire face à cette situation, des mesures ont été prises comme la poursuite d'économies sur les charges en personnel et une réorganisation des services par pôles. Par ailleurs, l'OMT a pu également bénéficier des aides de l'État, comme l'activité partielle et le versement d'une dotation exceptionnelle, à hauteur de 1 million d'euros qui a permis de compenser 50 % de la perte de son chiffre d'affaires de 2020.

En ce début d'année 2022, le contexte international et national laisse entrevoir des perspectives plus favorables, même si la situation devrait rester perturbée, en raison de la vague récente amplifiée par le variant Omicron. La flambée des cours du pétrole, l'inflation et la guerre en Ukraine auront également très certainement un impact difficile à évaluer à l'heure actuelle.

Le retour des clientèles internationales au niveau de 2019 ne sera pas atteint cette année.

Le tourisme interne et les voyages près de chez soi, de même que les activités de plein air, les propositions commerciales en rapport avec la nature figurent parmi les grandes tendances de voyage pour 2022, comme depuis le début de la pandémie, selon les experts de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Pour autant, l'amorce de reprise se profile et, pour 2022, l'Office Municipal de Tourisme souhaite être un moteur de la relance.

Ainsi, il prévoit une augmentation de son budget de fonctionnement et d'investissement par rapport à 2021.

Ses dépenses se répartissent en salaires, impôts et charges (58%), frais de fonctionnement (38%) et amortissements et charges exceptionnelles (4%).

Concernant les frais de personnel, l'OMT souhaite se doter des équipes nécessaires pour un retour à la normale du fonctionnement de la structure (élargissement des horaires d'ouverture, recrutement de personnel saisonnier sur la période estivale,...).

Les frais de fonctionnement incluent un volet sur la promotion de la destination avec, entre autres, des campagnes lancées au niveau national, ainsi que pour la 5ème Saison Biennale de la Culture dont l'Office de Tourisme assure la partie « convivialité » de l'évènement.

Il convient de noter que l'opération « Destination Vignobles » organisée par « Atout France », initialement prévue en 2020, est reprogrammée en octobre 2022. Cet évènement accueillera près de 170 tour-opérateurs spécialisés du monde entier, et plus de 130 exposants français.

S'agissant des investissements, l'Office de Tourisme prévoit notamment la remise en état du Centre de Congrès, le réaménagement de la boutique située dans le hall d'accueil et le lancement, avant l'été, d'une application numérique du cheminement de Cézanne, en réalité augmentée et en réalité virtuelle.

Aussi, en prévisionnel pour 2022, le financement public sous forme de subvention représente 21 % (24 % en 2021), la taxe de séjour 25 % (22 % en 2021), les recettes commerciales 21 % (12 % en 2021) des recettes de fonctionnement.

La contribution de la Métropole est maintenue à hauteur de 400 000 euros.

L'engagement de la Ville auprès de l'OMT sert à définir des priorités, planifier et coordonner les actions, suivre les résultats et légitimer l'allocation de la subvention municipale à ce budget.

En conséquence, je vous propose, Mes Chers Collègues, en vertu du code du Tourisme, ordonnance n°2004-1391 du 20 décembre 2004 article L.133-8, de bien vouloir:

- **APPROUVER** les documents budgétaires 2022 de l'Office Municipal de Tourisme, tels qu'annexés à la présente délibération et qui reprennent le résultat de clôture 2021.
- **VOTER** la subvention municipale, soit une somme de 1 453 000 euros. A noter qu'un acompte à valoir sur cette subvention a déjà été perçu par l'Office Municipal de Tourisme afin de lui permettre de fonctionner jusqu'à ce jour (DCM N° DL.2021-1000). En 2022, le soutien de la Ville sera maintenu dans le respect d'un principe d'équilibre financier global tenant compte de la taxe de séjour.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint au Maire par délégation à procéder au versement de cette subvention à l'Office Municipal de Tourisme, sur la ligne 2018- 95-65737-929, qui présente les disponibilités nécessaires.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 22
Suffrages Exprimés	: 31
Pour	: 31
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Dominique AUGÉY Gérard BRAMOULLÉ Pierre-Paul CALENDINI Joëlle CANUET Eric CHEVALIER Brigitte DEVESA Laurent DILLINGER Gilles DONATINI Jean-François DUBOST Stéphanie FERNANDEZ Sellam HADAoui Amandine JANER Sophie JOISSAINS Gaëlle LENFANT Arlette OLLIVIER Stéphane PAOLI Laure SCANDOLERA Jules SUSINI Solène TRIVIDIC Jean-Louis VINCENT Michael ZAZOUN Karima ZERKANI-RAYNAL

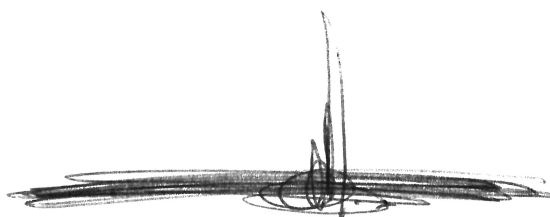
Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 24 mai 2022
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 41788912800027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique OFFICE DE TOURISME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE AIX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4

Budget primitif

BUDGET : OFFICE DE TOURISME D AIX EN PROVENCE

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	18
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	19
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements dominiés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	21

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 48.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	II A1

EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 352 365,86
+		
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
002	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si excédent) 1 669 375,84
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 021 741,70

INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	300 000,00
+		
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde positif) 546 083,65
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		846 083,65

TOTAL		TOTAL
TOTAL DU BUDGET (3)		7 867 825,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas comme lieu de service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 756 100,00	0,00	2 633 646,60	2 633 646,60	2 633 646,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 613 837,52	0,00	4 071 895,10	4 071 895,10	4 071 895,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	92 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 461 937,52	0,00	6 715 541,70	6 715 541,70	6 715 541,70
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	5 471 937,52	0,00	6 721 741,70	6 721 741,70	6 721 741,70
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	110 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	110 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	5 581 937,52	0,00	7 021 741,70	7 021 741,70	7 021 741,70

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 021 741,70

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	316 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	852 021,00	0,00	1 459 115,86	1 459 115,86	1 459 115,86
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 149 500,00	0,00	2 113 250,00	2 113 250,00	2 113 250,00
75	Autres produits de gestion courante	1 300 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
	Total des recettes de gestion des services	4 619 521,00	0,00	5 352 365,86	5 352 365,86	5 352 365,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	4 619 521,00	0,00	5 352 365,86	5 352 365,86	5 352 365,86
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 619 521,00	0,00	5 352 365,86	5 352 365,86	5 352 365,86

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 021 741,70

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	300 000,00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la règle applique le régime des provisions semi-judiciaires, ainsi que pour la cotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	641 509,90	0,00	846 083,65	846 083,65	846 083,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	641 509,90	0,00	846 083,65	846 083,65	846 083,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	641 509,90	0,00	846 083,65	846 083,65	846 083,65
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	641 509,90	0,00	846 083,65	846 083,65	846 083,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

+

0,00

=

846 083,65

=

846 083,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	110 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	110 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	110 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

546 083,65

+

846 083,65

=

846 083,65

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	300 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en emplois au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en emplois de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) S'agit le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-17).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	2 633 646,60		2 633 646,60
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 071 895,10		4 071 895,10
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66 Charges financières	0,00		0,00
67 Charges exceptionnelles	6 200,00		6 200,00
68 Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	300 000,00	300 000,00
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage) (5)		0,00	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total	6 721 741,70	300 000,00	7 021 741,70

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

TOTAL	7 021 741,70
--------------	---------------------

	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
INVESTISSEMENT			
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00		0,00
14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires			
15 Provisions pour risques et charges (5)			
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00		0,00
18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (6)			
21 Immobilisations corporelles (6)	846 083,65		846 083,65
22 Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (6)	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00		0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)			
29 Dépréciation des immobilisations			
39 Dépréciat* des stocks et en-cours			
45... Opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
481 Charges à répartir plusieurs exercices			
3... Stocks	0,00		0,00
020 Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total	846 083,65	0,00	846 083,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

TOTAL	846 083,65
--------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 48.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 459 115,86		1 459 115,86
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 113 250,00		2 113 250,00
75	Autres produits de gestion courante	1 750 000,00		1 750 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 352 365,86	0,00	5 352 365,86
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		1 669 375,84
				7 021 741,70

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		300 000,00	300 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks		0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	300 000,00	300 000,00
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		546 083,65
				846 083,65

AFFECTATION AUX COMPTES 106

				0,00
				846 083,65

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe N° A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES					A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 756 100,00	2 633 646,60	2 633 646,60	
604	Achats d'études, prestations de services	310 000,00	403 000,00	403 000,00	
605	Achats de matériel, équipements	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	142 000,00	255 500,00	255 500,00	
6063	Fournitures entières et petit éqpt.	12 000,00	15 000,00	15 000,00	
6064	Fournitures administratives	14 000,00	20 000,00	20 000,00	
6066	Carburants	1 300,00	5 000,00	5 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	250 000,00	255 800,00	255 800,00	
6122	Crédit-bail mobilier	33 000,00	9 300,00	9 300,00	
6125	Crédit-bail immobilier	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
6135	Locations mobilières	3 000,00	90 000,00	90 000,00	
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	101 000,00	150 000,00	150 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	1 300,00	2 500,00	2 500,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 000,00	58 654,00	58 654,00	
6156	Maintenance	85 000,00	120 000,00	120 000,00	
6161	Multirisques	17 000,00	16 000,00	16 000,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construct*	500,00	450,00	450,00	
6168	Autres	2 000,00	2 800,00	2 800,00	
6226	Honoraires	203 100,00	265 000,00	265 000,00	
6228	Divers	5 000,00	1 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	94 000,00	300 000,00	300 000,00	
6233	Foires et expositions	37 500,00	68 700,00	68 700,00	
6236	Catalogues et imprimés	13 100,00	70 000,00	70 000,00	
6237	Publications	111 300,00	107 813,60	107 813,60	
6238	Divers	2 000,00	5 000,00	5 000,00	
6248	Divers	2 000,00	6 100,00	6 100,00	
6251	Voyages et déplacements	28 000,00	46 900,00	46 900,00	
6257	Réceptions	34 000,00	65 000,00	65 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	14 700,00	14 700,00	
6262	Frais de télécommunications	51 500,00	60 850,00	60 850,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	3 900,00	3 900,00	
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 679,00	20 679,00	
6282	Frais de gardiennage	14 000,00	15 000,00	15 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	71 000,00	109 500,00	109 500,00	
6288	Autres	3 500,00	3 500,00	3 500,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 613 937,52	4 071 895,10	4 071 895,10	
6311	Taxe sur les salaires	125 700,00	144 317,00	144 317,00	
6331	Versement de mobilité	47 100,00	46 056,04	46 056,04	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 400,00	11 433,00	11 433,00	
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	50 000,00	45 000,00	45 000,00	
6334	Particip. employeurs effort construct*	11 000,00	11 000,00	11 000,00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 000,00	23 000,00	23 000,00	
6411	Salaires, appointements, commissions	2 281 867,52	2 418 112,19	2 418 112,19	
6414	Indemnités et avantages divers	5 000,00	13 000,00	13 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	490 650,00	690 829,00	690 829,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	114 900,00	138 562,65	138 562,65	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	248 326,22	248 326,22	
6454	Cotisations au Pôle emploi	99 500,00	96 020,00	96 020,00	
6472	Versements aux comités d'entreprise	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	23 000,00	22 000,00	22 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 420,00	13 037,00	13 037,00	
6478	Autres charges sociales diverses	104 500,00	126 200,00	126 200,00	
648	Autres charges de personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	92 000,00	10 000,00	10 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	12 000,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	80 000,00	10 000,00	10 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (e) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 461 937,52	6 715 541,70	6 715 541,70	
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	6 200,00	6 200,00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	6 200,00	6 200,00	
68	Dotations aux provisions et déréclat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	5 471 937,52	6 721 741,70	6 721 741,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	110 000,00	300 000,00	300 000,00
6611	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	110 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	110 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	110 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 581 937,52	7 021 741,70	7 021 741,70

+
RESTES A REALISER N-1 (13) **0,00**

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13) **0,00**

=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **7 021 741,70**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 627 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applicable le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 et la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges. (5)	318 000,00	30 000,00	30 000,00
64198	Autres remboursements	270 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	-48 000,00	-30 000,00	-30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	852 021,00	1 459 115,86	1 459 115,86
706	Prestations de services	442 021,00	774 115,86	774 115,86
707	Ventes de marchandises	310 000,00	450 000,00	450 000,00
7083	Locations diverses	100 000,00	235 000,00	235 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 149 500,00	2 113 250,00	2 113 250,00
74	Subventions d'exploitation	2 149 500,00	2 113 250,00	2 113 250,00
75	Autres produits de gestion courante	1 300 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
753	Reversement taxe de séjour	1 300 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	4 619 521,00	5 352 365,86	5 352 365,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	4 619 521,00	5 352 365,86	5 352 365,86
042	Opérat° ordre transféré entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 619 521,00	5 352 365,86	5 352 365,86

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 669 375,84
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 021 741,70
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modèles de vote 1.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET **III**
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES **B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	846 083,65	846 083,65	846 083,65
2135	Installations générales, agencements	75 000,00	120 000,00	120 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	100 000,00	110 000,00	110 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	118 114,28	100 000,00	100 000,00
2181	Installat° générales, agencements	100 000,00	176 083,65	176 083,65
2182	Matériel de transport	50 000,00	70 000,00	70 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	100 979,69	120 000,00	120 000,00
2184	Mobilier	97 415,93	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	641 509,90	846 083,65	846 083,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imputées	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	641 509,90	846 083,65	846 083,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	641 509,90	846 083,65	846 083,65
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	846 083,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

		III
		B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	110 000,00	300 000,00	300 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 000,00	51 077,00	51 077,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 000,00	77 831,00	77 831,00
28153	Installations à caractère spécifique	12 000,00	17 975,00	17 975,00
28181	Installations générales, agencements	12 000,00	43 776,00	43 776,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	34 695,00	34 695,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	36 521,00	36 521,00
28184	Mobilier	15 000,00	38 125,00	38 125,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	110 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	110 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	110 000,00	300 000,00	300 000,00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
			+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	546 083,65
			=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	846 083,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI (040 = DE 042).

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI (041 = RI 041).

(9) Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		
		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afferentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées crite résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté, ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		
		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		300 000,00	III	300 000,00
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
10222	FCTVA			
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27 ...	Autres immobilisations financières			
RESSOURCES propres Internes de l'année (b) (3)		300 000,00		300 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27 ...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28135	Installations générales, agencements, ..	51 077,00		51 077,00
28151	Installations complexes spécialisées	77 831,00		77 831,00
28153	Installations à caractère spécifique	17 975,00		17 975,00
28181	Installations générales, agencements	43 776,00		43 776,00
28182	Matériel de transport	34 695,00		34 695,00
28183	Matériel de bureau et informatique	36 521,00		36 521,00
28184	Mobilier	38 125,00		38 125,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00

Total ressources propres disponibles	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL
					IV
	300 000,00	0,00	546 083,65	0,00	846 083,65

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (6)
	846 083,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.